



FOOTBALL CLUB ESTUAIRE

9 Allé des tennis 44560 PAIMBOEUF

Armel CHEVALIER : 06 82 09 00 41

Mission Service civique

Agrément PL-044-17-00079

Objet	Offre pour le recrutement d'un volontaire pour la saison 2018-2019. Le club concerne deux villes : Paimboeuf et Corsept
Mission	Promouvoir le développement personnel des enfants à travers un sport collectif
Projet	<p>Le projet vise à accompagner les enfants pour les aider à se construire personnellement et collectivement à travers l'entraînement, la compétition et le savoir-vivre ensemble. Les valeurs définies cette année pour le club sont: Intégration, mixité sociale, épanouissement physique et vivre ensemble dans le cadre sportif.</p> <p>Le profil concerné apportera des compétences spécifiques qui permettront de mettre en valeur l'engagement citoyen important de la structure, et améliorera la disponibilité de ces derniers pour leur permettre de mieux accompagner et communiquer avec les jeunes, mais aussi avec leur famille.</p> <p>Le football est inscrit comme support d'intégration, d'épanouissement et de bon vivre ensemble sur le territoire, quelles que soient les origines sociales de chaque jeune. Le candidat incarnera donc un fil conducteur au sein de l'école de football, assurant la cohésion et la continuité pour les familles.</p> <p>Toutes les catégories comptent un ou deux référents responsables bénévoles. Le volontaire assurera des liens entre ces différents responsables et assurera ainsi la pérennisation de ces échanges. Le rôle du volontaire sera donc complémentaire et non substitutif.</p>
Activités	<ul style="list-style-type: none">-Activités de préparation théorique d'ateliers avec intégration d'un module civique pour l'ensemble des bénévoles-Préparation des compétitions (accueil enfants, famille...)-Construction d'un calendrier type pour l'équipe bénévole pour assurer la pérennité des apports civiques-Préparation d'évènements sportifs. Organisation de tournois Jeunes ou d'un stage jeunes à l'hiver et/ou au printemps basés sur le fair-play et l'intégration.
Horaires	<p>25 heures : semaine</p> <p>Présence impérative mercredi et samedi</p>